



VILLE de COUBRON
Seine-Saint-Denis

République Française
Liberté-Egalité-Fraternité

COMMUNE DE COUBRON

Décision n° : 040-22

Objet : Signature d'une convention avec la Préfecture de la Seine-Saint-Denis confiant à la Ville de Coubron la réalisation des opérations de mise sous pli de la propagande électorale à l'occasion des élections législatives des 12 et 19 juin 2022.

LE MAIRE DE COUBRON,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 17 juin 2020 par laquelle le Conseil municipal a délégué ledit jour sans aucune réserve à son Maire et pour la durée du mandat une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières concernées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de convention adressé par Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis aux Maires du département le 25 mars 2022, relatif à l'organisation de la mise sous pli des documents électoraux,

CONSIDERANT que cette convention a pour objet de fixer entre les parties les modalités techniques et financières relatives à l'organisation de ces opérations.

DECIDE

Article 1 : de signer avec la Préfecture de la Seine-Saint-Denis la convention confiant à la Ville de Coubron la réalisation des opérations de mise sous pli de la propagande électorale à l'occasion des élections législatives des 12 et 19 juin 2022,

Article 2 : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations municipales,

Article 3 : ampliation de cette décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis,
- La Direction des Ressources Humaines de la Ville de Coubron,
- Monsieur Alain PRESTI, Trésorier Municipal.

Fait à Coubron, le : 29 mars 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300159-20220329-040-22-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 30/03/2022

Affichage 29/03/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



[Signature]

Maire de Coubron,
Conseiller Régional d'Ile-de-France,
Vice-Président de Grand Paris Grand Est

Ludovic TORO



